

[Text]

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Crouse, I believe you are the first to ask questions.

• 1120

Mr. Crouse: Thank you, Mr. Chairman. First, I would like to welcome the Minister, the Deputy Minister and his staff to the Committee meeting this morning. We are grateful that they have been able to take time out to be here with us for this discussion concerning the environment as well as fisheries and forestry problems. We meet at a time when the fishing industry is facing very serious problems and this is evident from the studies being made by the International Commission for the Northwest Atlantic Fisheries as well as by the Minister and his staff.

I listened with interest to the Minister's statement and there are some comments I would like to make on it. For example, Mr. Chairman, and I do not wish to be parochial, it seems to me from looking at the major capital projects under the Renewable Resources Program that more than a fair share of the amount of money to be expended by the department is being spent in one specific area of Canada.

If you look at the estimates under the major capital projects there is an obvious lack of expenditures earmarked for the Atlantic Coast. Here I am thinking specifically of expenditures which would be helpful in re-establishing in our area the Atlantic salmon fishery, which is practically near depletion. Without reviewing all of the projects by activities as listed in the estimates for the fiscal year ending March 31, 1973, I hope that the Minister or Deputy Minister or some of his staff who are present will indicate why Atlantic Canada has not received a larger share of the budget specifically for salmon development.

The list of expenditures cover the Freshwater Institute in Manitoba, the Pacific Salmon Fleet Management Program, the Foreshore Development in West Vancouver, the West Vancouver Laboratory and the Fish Hatchery in Quinsan, B.C. I am not complaining about the expenditures that are earmarked for that particular part of Canada. Obviously the fisheries in that area need this development or else this money would not have been earmarked in the estimates. What I am stating is that we need a different set of priorities, Mr. Minister. We need some priority given as well to Atlantic Canada in order that our Atlantic Coast salmon fishery can be restored. This is obviously a must. I realize that we have the problem of the Danes taking our salmon off Greenland, which is causing us a serious loss of this resource, but I would point out that we in Atlantic Canada after having looked at the projects listed cannot help feeling that you and your officials have intentionally or unintentionally overlooked salmon development in our area.

There are one or two other matters I would like to raise and perhaps the Minister or some of his officials could give us some answers. There were amendments made—I think on June 4, 1970—to the Territorial Sea and Fishing Zones Act which provided for the phasing

[Interpretation]

trie des pâtes et papier et les objectifs nationaux en ce qui concerne la qualité de l'air.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Crouse, je pense que vous êtes le premier sur ma liste.

M. Crouse: Merci, monsieur le président. Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue au ministre, au sous-ministre et aux hauts fonctionnaires du ministère. Nous leur savons gré d'avoir voulu se libérer pour nous rencontrer ce matin pour discuter de l'environnement et des problèmes qui concernent les pêches et les forêts. L'industrie de la pêche fait face à de sérieuses difficultés comme en attestent les études de la Commission nationale des pêches dans l'Atlantique du Nord-ouest ainsi que celles effectuées par le ministre et son personnel.

J'ai écouté avec intérêt les déclarations du ministre qui m'incitent à faire quelques observations. Je ne veux pas faire preuve d'un esprit de clocher, mais il me semble, par exemple, lorsque je vois les principaux projets d'investissement en vertu du Programme des ressources renouvelables, que le ministère consacre une part plus que raisonnable des fonds qui lui sont alloués à une région bien précise du Canada.

Si l'on examine le budget, on s'aperçoit que les dépenses d'investissement prévues pour la côte atlantique sont nettement insuffisantes. Je pense en particulier aux fonds qui pourraient être consacrés à faire revivre la pêche au saumon dans la région de l'Atlantique, les réserves de poissons étant presque épuisées. Sans en revenir sur tous les projets énumérés selon l'activité pour l'année financière se terminant le 1^{er} mars 1973, le ministre, le sous-ministre ou un fonctionnaire voudront bien, j'espère, me dire pourquoi la région atlantique ne s'est pas vue attribuer une plus grande part du budget, particulièrement en ce qui concerne la pêche au saumon.

On note, dans les dépenses, une aide à l'institut des eaux douces à Winnipeg, au programme de gestion de la flotille de pêche au saumon du Pacifique, le développement de la côte ouest de Vancouver, aux laboratoires de Vancouver-ouest et à l'alevinier de Quinsan, Colombie-Britannique. Je ne m'oppose pas à ces dépenses pour l'ouest du Canada. La pêche dans cette région a sûrement besoin de ce stimulant, sinon le budget ne prévoirait pas d'aide à cet égard. Seulement, j'estime qu'il faut revoir les priorités, monsieur le ministre. Il faudra songer également à la région atlantique si l'on veut que la pêche au saumon sur la côte est prenne un nouvel essor. C'est de toute première importance. Je sais que le problème est dû en partie aux Danois qui pêchent notre saumon au large du Groënland et nous privent ainsi d'une ressource importante, mais en tant que citoyen de la région atlantique du Canada, et ayant vu la liste des projets pour l'année financière, je ne puis m'empêcher de penser que vous et vos fonctionnaires avez ignoré volontairement ou involontairement le problème de la pêche au saumon dans notre région.

Il y a un ou deux autres points que je voudrais soulever et au sujet desquels le ministre et ses hauts fonctionnaires vont peut-être me donner des explications. La Loi sur la mer territoriale et les zones de pêche avait été modifiée, le 4 juin 1970 je crois, en vue de l'élimina-